

Compte-rendu de la commission extra-municipale « Anciens »

Le vendredi 10 Octobre 2008 s'est tenue en mairie de Bray-Dunes, la réunion de la commission extra-municipale - Anciens -

Présents : Mr Marteel Claude maire, Mme Bernezet Mauricette, Mr Marteel Jean Claude, Mr Wallyn Bernard, Mme Nowé Micheline, Mme Kopania Rosita, Mme Marteel Marie Claude, Mme Hénon Edith , Mme Théobald Huguette, Mr lobbedey Dominique, Mme Butstraen Lucienne

Excusés : Mme Berlemont Christiane, Mr Vanhille Jean Claude.

Madame Mauricette Bernezet présente en préambule, les membres élus et extra-municipaux de la commission «Anciens».

-Colis de Noël :

-Comme il a été convenu par l'équipe « Continuons ensemble», avant les élections municipales de Mars 2008, une variante a été apporté au colis de Noël, désormais il y aura le choix entre deux options :

- Le colis Gourmet
- Le colis Gourmand

Madame Mauricette Bernezet nous présente trois colis: deux «Gourmand» et un «Gourmet», venant des établissements Shopi et Champion de Bray-Dunes, tout en précisant que Champion a refusé de fournir le colis Gourmet.
Ce sont les colis proposés par Shopi, qui seront retenus, en changeant deux articles n°1, jugés trop bas de gamme, par un cake et une boîte de rillettes.

-Composition du colis Gourmet :

- un Monbazillac « Château De Plaques » .
- un bloc de foie gras de canard .
- Un paquet de café « Carte Noire »
- une boîte de bouchées « Côte d'Or ».
- un paquet de gâteaux « Delacre »

- Composition colis Gourmand :

- un bordeaux rouge.
- un muscadet blanc.
- un pétillant « Pêche Croisière ».
- un pot de confiture « Bonne Maman »

- une boîte de miettes de crabe.
- un pot de rillettes pur porc
- un paquet de café arabica.
- une boîte de cocktail de fruits.
- une plaque de chocolat.
- une boîte de bouchées « Côte d'Or ».
- un paquet de petits fours.
- un paquet de gaufres « Rita ».
- un cake « Vandame ».

Mr le maire, nous rappelle que seuls ont droit au colis de Noël, les Bray-Dunois de plus de 60 ans et qui ne participent, ni au voyage ni au banquet des anciens. Les inscriptions se feront en mairie du 12 au 21 Novembre 2008, les personnes ayant droit devront fournir un justificatif de domicile et leur livret de famille. La distribution se fera le mercredi 17 Décembre en salle annexe.

Madame Mauricette Bernezet, nous signale que le jour de la Saint Martin, les pensionnaires de la maison de retraite auront pour le petit-déjeuner: des petits pains briochés offerts par la ville.

Quelques dates à retenir :

- jeudi 8 Janvier 2009 à 14h30:

la galette des rois au foyer des anciens.

- jeudi 18 Janvier 2009 à 15 heures :

la galette des rois à la résidence Aigue Marine accompagnée des vœux du maire.

Questions diverses :

Madame Lucienne Butstraen demande « Pourquoi les pensionnaires Bray-dunois, de la maison de retraite, n'ont plus de colis de Noël, alors que dans certaines communes, cela se fait »

Monsieur Jean Claude Marteel rappelle que jusqu'en 2004, les résidents recevaient une boîte de chocolats, mais qu'à la création de la résidence Aigue Marine, en accord avec la directrice, en poste à cette période, la commission des anciens, par soucis de santé (respect des régimes.....) et d'équité entre les pensionnaire et souhaitant privilégier la convivialité, avait cessé cette action.

En compensation, la municipalité avait mis en place, et pour tous les résidents :

- une bûche le jour de Noël.
- un gâteau le jour de l'an
- un après midi récréatif accompagnant la galette des rois et au cours duquel, Monsieur le maire présente ses vœux.

Les pâtisseries sont préparées de façon à respecter les régimes alimentaires propre à chaque pensionnaire .

Madame Marie Claude Marteel signale que certaines personnes ne reçoivent aucun colis de la commune où ils résidaient , et que ce serait triste de faire des différences, surtout en cette période de Noël .

Monsieur le maire propose de passer au vote.

Dix votes pour, trois contre / Mme Marie Claude Marteel , Mr Jean Claude Marteel , Mr Bernard Wallyn .

La municipalité rétablira la distribution à Noël, d'une boîte de chocolats pour les résidents d'origine Bray-dunoise, après avoir obtenu l'autorisation de la nouvelle directrice, Mme Delatre .

Bien entendu, la municipalité continuera les autres actions pour tous les pensionnaires, Bray-Dunois ou non . Il est également rappelé que la ville prend en charge les boissons et autres petits gâteaux lors des manifestations qui se déroulent à la maison de retraite .

Madame Mauricette Bernezet précise que lorsqu'une association remet un cadeau à la maison de retraite , la municipalité offre lors de ce don ,soit un apéritif , soit un après-midi avec gâteaux et boissons , en respectant les restrictions alimentaires de tous , cela va sans dire !

Monsieur Dominique Lobbedey demande si il existe un moyen de transport, pour les personnes se rendant au foyer des Anciens le jeudi après-midi, et si il y a un dépôt de livres provenant de la médiathèque, chez les personnes âgées ne pouvant pas se déplacer.

Madame Mauricette Bernezet travaille en ce moment avec différentes associations Bray-dunoises possédant des minibus pour l'acheminement des personnes, n'ayant aucun moyen de transport, au foyer qui désormais accueille les gens à partir de 55 ans.

Monsieur le maire ajoute qu'il y a trop de livres dans des genres différents à la médiathèque pour en déposer à domicile. Mais qu'à Bray-dunes, il existe les transports Illico handibus et Illico étoile pour se déplacer.

Madame Mauricette Bernezet nous dit qu'avec le dernier bulletin municipal, un questionnaire sur l'amélioration de la vie au quotidien des seniors dans notre ville a été déposé dans les boîtes aux lettres, mais que très peu d'exemplaires ont été rendus, et néanmoins qu'il y aura une réponse à tous.

Il n'y a plus de questions , la commission des anciens est close .

